PROTESTATION DE MESSIEURS DE MIRABEAU, CHAPELIER, CLERMONT-TONNERE, &c.

Nous, Bailly, de la Fayette, Malouet, l'abbé Syeyes, Mirabeau, le Chapelier, de Liancourt, évêque d'Autun, de Barnave, Malo de Lameth, abbé Goutte, de Biozat, d'Aiguillon, Hébrard, Duport, de Noailles, Guillotin, abbé Grégoire, archevêque de Bordeaux, Rabaud de St. Etienne, &c. &c. comme chefs des différentes divisions formées dans l'assemblée nationale pour renverser la monarchie française :

Nous déclarons qu'après avoir lu attentivement le libelle intitulé : Confession de M. Necker et de l'assemblée nationale ; qu'il n'a point été fait ni approuvé par nous, et que nous ne nous repentons point de ce que

nous avons fait ; nous désapprouvons, blâmons et déclarons comme traîtres à la nation l'auteur d'un pareil libelle, et chargeons notre comité de recherches de le découvrir, pour être livré aux juges intègres du Châtelet gagnés et payés par nous.

Nous désaprouvons et abaodonnons à la fureur du peuple ledit sieur Necker, qui n'a voulu participer en rien à la présente protestation, et le déclarons au comité des recherches, comme complice du libelle.

Nous déclarons en outre, que l'inconséquent la Fayette vient de nous faire des excuses d'avoir osé penser ce qui est dit dans sa confession ; il est revenu de son erreur, il ne se repent plus d'avoir emmené son roi prisonnier, et il vient de jurer fidélité à nos mauvais principes, au peuple et à l'assemblée nationale, promettant de faire exécuter et de maintenir notre autorité.

Je déclare, moi, comte de Mirabeau, comme le plus infâme de tous les Français assemblés au manége, que la seule chose qui pourroit étonner la France et même l'Europe entière, seroit de voir la vertu paroître

dans notre bouche ; je ne dis pas dans nos cœurs, attendu qu'ils sont entièrement gangrénés, et l'accès étant entièrement fermé.

O peuple Français! qui vous laissez éblouir par les aristocrates qui veulent vous armer contre leur prince, et pour vous faire voir l'abomination et les progrés de l'assemblée nationale dont le roi s'est déclaré le chef, ils payent des brigans pour venir les assassiner, piller leurs châteaux, brûler les titres, dévaster leurs fermes, et tout cela pour vous ameuter contre nous, qui ne cherchons qu'à faire votre bien, en ôtant l'autorité au roi pour la remettre entre vos mains.

Moi, Bailly, maire de Paris, je déclare n'avoir eu d'autre but, en proposant à l'assemblée nationale de venir assister à un *Te Deum*, que pour y faire venir le roi, et prendre le pas sur lui, comme M. Bureau de Pusy l'a lu à l'assemblée nationale; en outre je suis bien aise de mettre dans ma poche une partie de la dépense à laquelle je ferai monter l'illumination; il en coûtera à la ville plus de 200 mille francs. Qu'est-ce que ça me fait à moi ? le peuple est mécontent de moi, il ne veut pas me continuer dans

ma place, ce qui m'a déterminé à l'accabler et à voler avant que de m'en aller. Toutes ces raisons m'attachent de plus en en plus à l'assemblée nationale dont je demande la protection et l'assistance pour me préserver des malheurs qui me menacent de me faire rentrer d'où je suis sorti.

Nous, archevêque de Bordeux, archevêque de Vienne, comte de la Tour-du-pin, Pralin, marquis de Montmorin, comte de Saint-Priest, de Lambert, tous ministres de S. M. déclarons et jurons de ne reconnoître d'autre autorité et d'autres loix que celles émanées de l'assemblée nationale, et déclarons que M. Necker notre confrere a eu un moment de remord, et vouloit rendre l'autorité au roi. Nous le dénonçons et déclarons coupable de crime de lèze-nation, et le livrons à la fureur du peuple, pour qu'il soit conduit à la lanterne, avant que d'exécuter le projet qu'il a formé.

Le bilan du contrôle général doit être présenté à l'assemblée générale, vendredi 12 mars, jour que l'assembée nationale a décrété s'occuper des finances. Si vous ne prevenez le coup,

il sera hors du royaume, lorsque nous voudrons nous saisir de lui pour lui faire subir le châtiment qu'il mérite. Fait à lassemblée des Jacobins, le 14 février. *Signé*, Bailly, Mirabeau, Montmorin, &c. &c.

ANALISE

De la pièce demandée et jouée par ordre du public, chez Audinot, le mardi 9 février 1790.

QUAND est-ce que vous ne vous laisserez plus éblouir par les apparences? ô peuple imbécile! ô Parisiens ineptes! ne voyez vous pas que l'on se sert de vous, comme dans la fable, *le singe se sert de la patte du chat pour tirer les marrons hors du feu.* Dans tous les tems, à toutes les époques, vous voyez vos ennemis se déclarer vos protecteurs pour assouvir leur ambition ou leur vengeance. Je ne répéterai point toutes les circonstances où vous avez été le jouet des deux

partis, depuis toutes ces révolutions-ci; vingt écrivains plus habiles que moi vous l'ont mis sous les yeux, que vous vous obstinez à tenir fermés. Pour vous rendre les choses plus palpables et plus claires, sur tous vos théâtres vous avez des pièces qui sont faites pour vous éclairer, et vous avez l'obstination de prendre toujours le parti opposé à celui qui devroit vous diriger.

Vous aimez vos rois, on le sait, et on emploie cet amour pour vous faire enfoncer le poignard dans le sein de vos freres, et de votre roi même. Je vais suivre toutes les pièces qu'on vous a mises sous les yeux, et éclaircir les doutes que vous pouvez avoir sur les personnages de la révolution actuelle.

Je commence par la dernière donnée à l'Ambigu-Comique, sous le titre de la *Conspiration Découverte*, *ou Paris Sauvé.* On veut faire allusion au comte d'Artois, à Flesseles, et à tous les courtisans de la cour du comte d'Artois, et au brave Bézenval : si vous donnez dans cette erreur, votre perte ne devient que plus assurée.

Ecoutez, jugez et frémissez d'horreur de vous voir entourés d'un tas de brigands pareils.

Le d'auphin fait allusion à la bonté de Louis XVI. Son arrivée à l'hôtel-de-ville sans gardes, entouré de son peuple, vous éclaire assez sur la démarche de notre roi tant à l'assemblée, qu'à l'hôtel-de-ville. Le dauphin y fut librement, et Louis XVI ne peut pas dire de même.

Le roi de Navarre qui fait allusion par sa conduite au duc d'Orléans, vous est représenté comme voulaut s'emparer de la couronnne de France, ne craignant rien et n'ayant rien de sacré, puisque ceux même qu'il emploie doivent être les premières victimes. Vos ennemis voudroient que vous vissiez dans ce rôle-là le comte d'Artois. Ne vous y trompez pas, le peuple français, c'est le jeune Charles sur lequel vous devez jetter les yeux pour retrouver un prince si bon et si magnanime. C'est lui et la reine que vous retrouvez dans cette pièce, sous le nom de Gabrielle, fille de Marcel, qui ont découvert la trame affreuse et les conspirations de vos ennemis que je vais vous dévoiler.

Rendez donc votre amitié et votre estime à ceux qui les méritent, et ne continuez pas à laisser maitre du champ de bataille vos seuls ennemis, qui ont eu l'adresse de vous faire prendre le change, et de vous faire détester ceux que vous devez aimer et adorer.

Revenons aux personnages de la pieece.

Marcel, ancien prévôt des marchands, sur la tête duquel nos ennemis vous font voir les trames affreuses des Flessèles, des Berthier, &c. vous égarent ; vous ne devez y voir que Necker, suivez sa conduite, suivez le rôle. vous le trouvez peint d'après nature.

O génie tutélaire de la France ? conduis ma plume, et que le monstre soit si bien peint qu'on ne puisse s'y méprendre. O trait de lumiere qui vient de me frapper, je n'ai besoin que de copier le rôle de Marcel, pour faire voir la bassesse & la façon de penser de Necker ; Marcel ne veut point pardonner ; & ne croit point au pardon que le pardon lui accorde, en disant que les grands, ainsi que les souverains, ne pardon-

nent

nent que pout leur intérêt, & que tôt ou tard l'on en est la victime.

Marcel trompe le dauphin qui le serre dans ses bras, & l'appelle son ami; il trompe le roi de Navare qu'il ne veut pas faire couronner, mais il se sert de lui pour se venger de Maillard & du dauphin qui l'ont dépossédé de la place de provôt des Marchands; il trompe sa fille, en lui promettant la main de Charles, fils de son ennemi; il jure à Maillard une amitié éternelle, & cela au moment où il demande sa tête, il trompe même le peuple français.

Peuple Parisien, regadez-donc ce caractere, peut-il convenir à Flessèles, à Berthier, au maréchal de Broglie, & à aucun de nos fugitifs; mais en revanche Necker y est dépeint d'aprés nature, il n'a pas pardonné au comte d'Artois, à la reine, au roi, d'avoir pu découvrir ses infâmes projets; à son premier ministere, il abhorre la noblesse, il déteste le clergé, & sacrifie le peuple pour se venger de ceux qui l'accablent de confiance & d'amitié.

Sa conduite avec le duc d'Orléans qui est assez dévoilée doit vous ouvrir les yeux sur les autres points qui ne vous sont point connus ; c'est lui qui, le 12 juillet, vous a réduit à vous armer par les brigands qu'il a soudoyés au nom du duc d'Orléans, & cela pour vous obliger à porter le fer dans le sein de votre roi, en assassinant son frere & sa femme à ses yeux : de-là, on devoit tomber sur les représentans de la nation, pour assouvir sa rage contre la noblesse & le clergé, qui devoient être immolés dans toutes les provinces par le peuple qu'il a su émouvoir par la crainte des brigands.

O dieu tutélaire de la France ! tu as donné à nos chefs, à notre auguste monarque une foiblesse de caractère qui nous a sauvé ; oui Parisien, si Louis XVI avoit eu le caractere de Louis XIV, votre ville ne seroit plus qu'un amas de ruines ; si le duc d'Orléans avoit eu les moyens de Cromwel, la guerre civile seroit déjà au comble.

O dieu, protecteur de la France ! reçois les vœux & les hommages de tous les Français qui te demandent son roi Lois XVI, que les ennemis du peuple tiennent renfermé dans son château comme prisonnier.

Parisiens, je crois en avoir assez dit sur le caractère de Necker, pour que vous le reconnoissiez dans Marcel.

Quant à Robert, il n'est point difficile d'y reconnoître la Fayette, chef des conjurés, ennemi de tout le monde, jouant le second rôle dans la piece, ayant beaucoup d'ambition et peu de moyens, voilà l'homme.

Quant aux huit conjurés qui paroissent chez Marcel, il est facile de leur adopter des noms, un la Touche, un Sillery, un Mirabeau, un Liancourt, un Lameth, un Chapelier, un d'Etiguillon, un du Châtelet, et tant d'autres qu'on pourroit trouver dans l'assemblée ; prenez-en la liste, ôtez-en deux ou trois cents, et vous trouverez les conjurés, qui, sous le nom de la liberté, veulent vous écraser, et vous réduire à l'esclavage le plus abominable.

Quant à Maillard, l'on est bien aise que vous fassiez l'allusion avec M. Bailly. Si peu que vous réfléchissiez, vous verrez que l'un a de l'ambition sans vertu, et l'autre de la vettu sans ambition. Le rôle de Maillard ne peut être qne le génie tutélaire de

la France, qui veille jour et nuit pour sa conservation.

Je crois, peuple Parisien, vous avoir assez démontré le caractère de vos ennemis dans la piece de Paris sauvé. Voulez-vous de nouvelles preuves sur ce que je vous avance. Allez aux François : voyez-y Charles IX, et si vos yeux ne sont pas dessillés, voyez la journée de Louis XII au théâtre du Palais-Royal. Vous retrouverez dans toutes les positions, vos ennemis toujours se servant de vous pour leurs intérêts.

Je vais donner une courte analyse du caractère des personnages représentés dans Chales IX.

Pourquoi met-on sur le théâtre un Cardinal, si ce n'est pour échauffer vos esprits contre le Clergé, qu'on vous représente comme bigot et traître à sa patrie ?

La Reine, mere, on vous la représente ayant un empire despotique sur le caractere de son fils, pour envenimer votre haine contre Marie-Antoinette votre reine; qui dirige ces plumes ? c'est Necker ; vous reconnoissez son caractere en tout, il vous fait envisager que le François ne peut être

heureux que lorsqu'il n'aura plus de prêtres, et par conséquent plus de religion ; rrppellez-vous, peuple Français, que ce sont les Guises, les ennemis de la France, c'est-à-dire, que des haines particulieres les avoient porté à se faire un parti pour se venger de leurs ennemis ; ils surent employer le fanatisme pour armer le frere contre le frere : et le trône a toujours été le point où ces ambitieux-là tendoient. Dans Charles IX, l'on vous fait voir le Cardinal ayant la mort d'un frere à venger, le jeune duc de Guise, la mort d'un pere, ce qui le détermine de vouloir prendre la place de son maître; en s'emparant de sa couronne.

Venez vous jetter aux pieds de votre roi, peuple François, il est encore tems, vos ennemis n'ont ni le courage, ni les moyens qu'auroient pu avoir nos ancêtres ; mais si vous restez encore long-tems dans l'inaction, vos ennemis se fortifieront au point que vous serez obligés de succomber de douleur, de voir votre roi accablé par le désespoir que le malheur de son peuple lui inspirera; purgez donc la France et la terre même des monstres qui nous environnent, qui sont les Necker, marquis de

Montmorin, l'archevêque de Bordeaux, l'archevêque de Vienne, les Bailly, les la Fayette, les Duport, les Mirabeau; enfin, tous les enragés qui s'assemblent aux Jacobins; c'est-là où sont vos ennemis, c'est-là qu'il faut vous rendre avec le poignard de la vengeance. Qui vous fait vivre, peuple Parisien? Sont-ce les procureurs, les avocats, et toute cette canaille qui s'est emparée de toute l'autorité, sous le prétexte de vous soulager et de vous rendre heureux? Rétablissez les choses sur l'ancien pied, en réformant les abus qui pouvoient s'y être introduits; liez les mains au sur-intendant des finances, faites-vous rendre compte de sa gestion à l'avenir; mais en attendant, demandez à Necker compte de l'argent qui est entré dans le trésor-royal depuis le 27 d'avril; qu'il dise pourquoi il a donné double représentation au peuple dans l'Assemblée des Etats-généraux; qu'il prouve enfin qu'il est un honnête homme, pour lors vous pouvez lui accorder son pardon. Oui, peuple Français, qui avez toujours servi de modèle à l'Europe et au monde entier, reprenez votre caractère de douceur, sans perdre votre courage et votre loyauté. Renvoyez aux Pro-

vinces les Députés qu'ils vous ont envoyés, pour qu'ils soient jugés et punis par eux, pour avoir manqué au serment qu'ils avoient fait, et s'être occcupé de toute autre chose que du déficit de l'impôt et des finances, premiere chose à laquelle leur serment les obligeoit de s'occuper.

Ne voyez donc plus dans le Clergé et la Noblesse vos ennemis. Si on brûle les châteaux, on dévaste les fermes des Seigneurs ; qui secourera les pauvres ? Sera-ce un Chapelier, déshérité par son pere, et qui doit beaucoup plus que ce que la loi lui a conservé de cette succession, un comte de Mirabeau, qui a mérité d'être pendu par les escroqueries et tous les crimes qu'il a commis ? un Hébrard qui n'a pas six cents livres de rente, et qui dépense plus de mille francs par jour, un curé Goutte qui n'a ni religion, ni honneur, ni fortune ; enfin tous les députés de l'Assemblée, même l'archevêque de Narbonne, qui, avec des bénéfices qui lui rapportent plus de cent mille livres de rente, a trouvé le moyen de manger plus de trois millions qu'il doit.

Ouvrez donc l'histoire, peuple François,

lisez et jugez les hommes d'aujourd'hui par ceux qui les ont précédés, et qu'il n'y a que l'intérêt et l'ambition qui fait agir la Fayette, Castellane, Clermont-Tonnerre, &c. &c.

FIN.